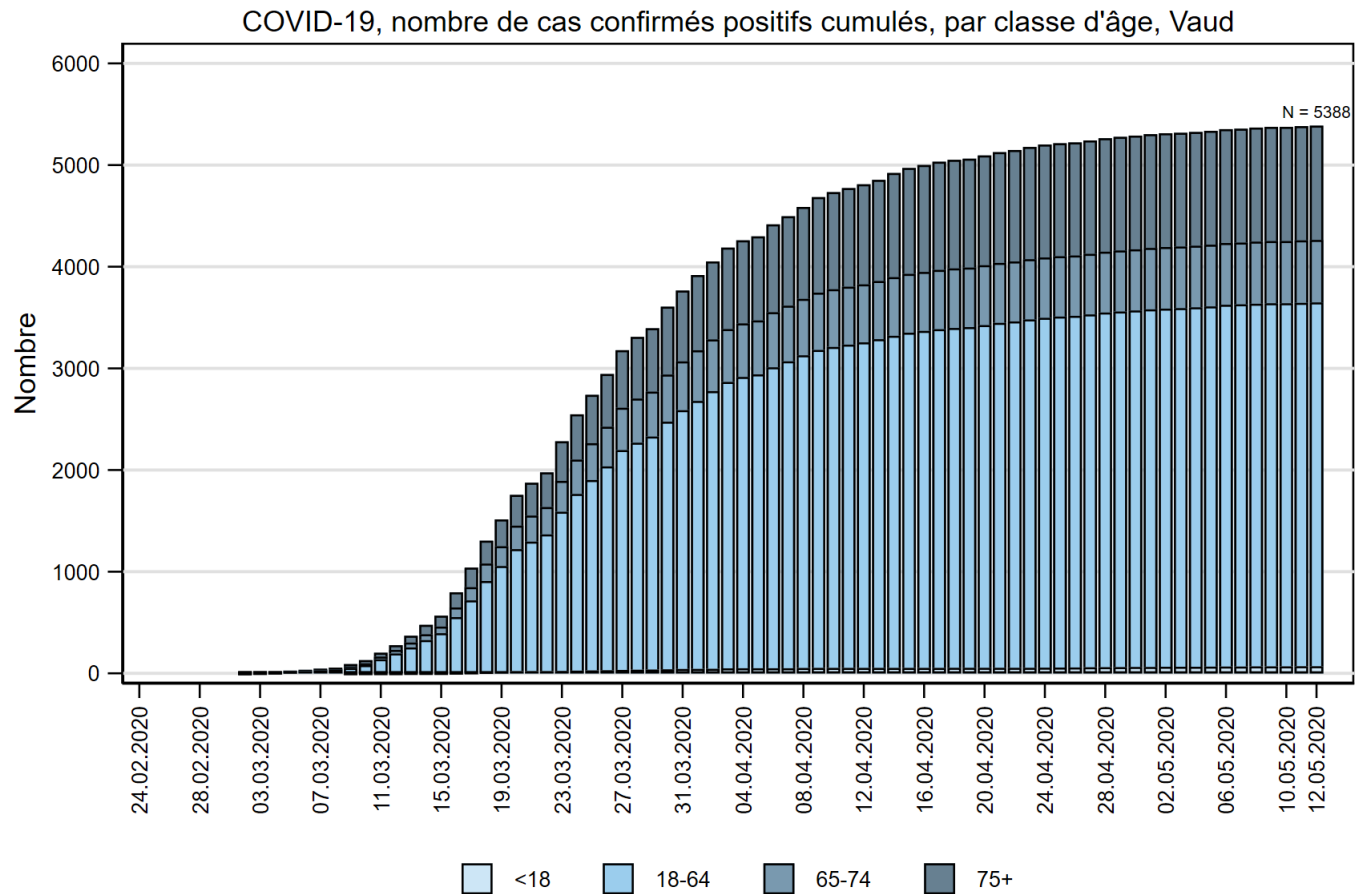


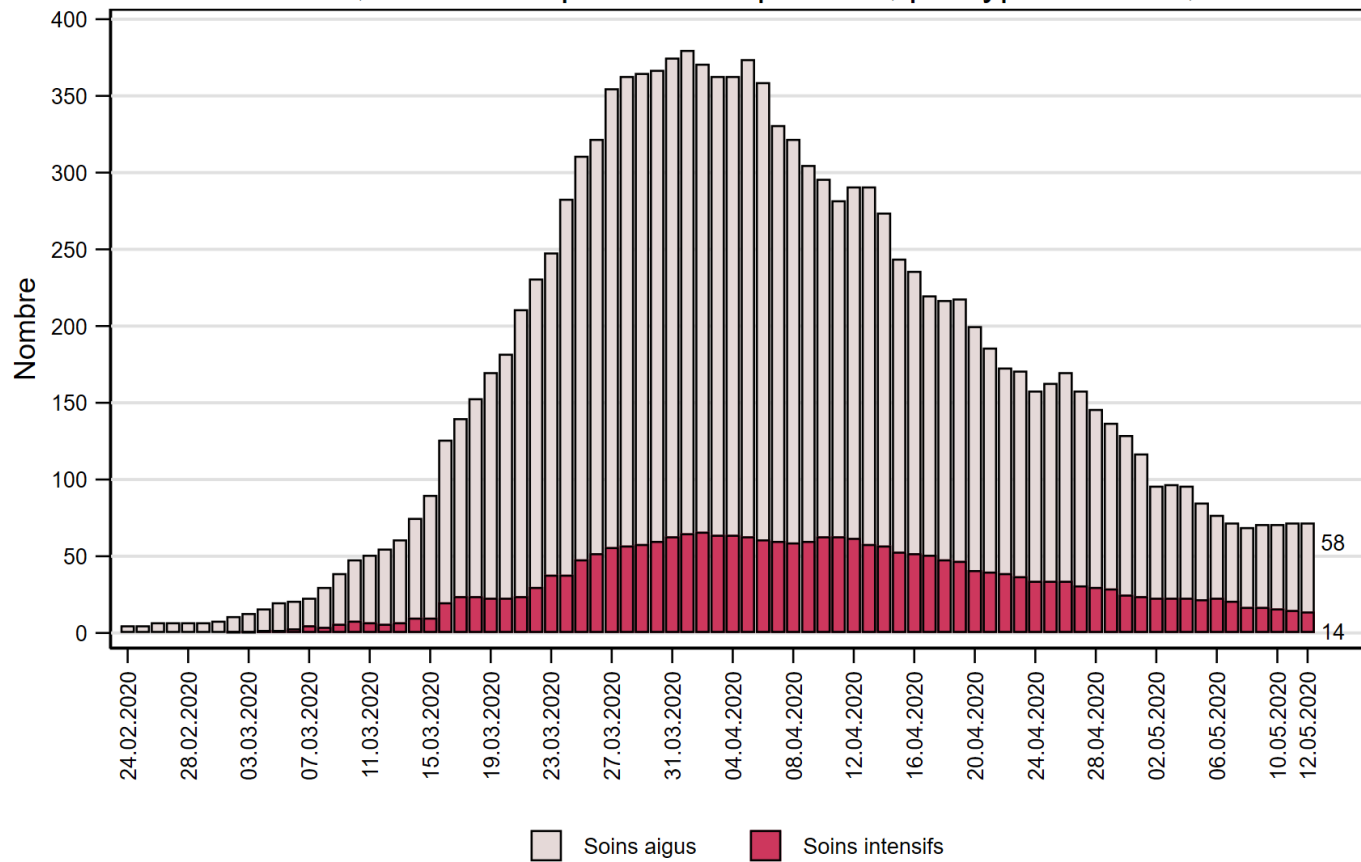
Point de presse du 13 mai 2020

Crise sanitaire Covid-19

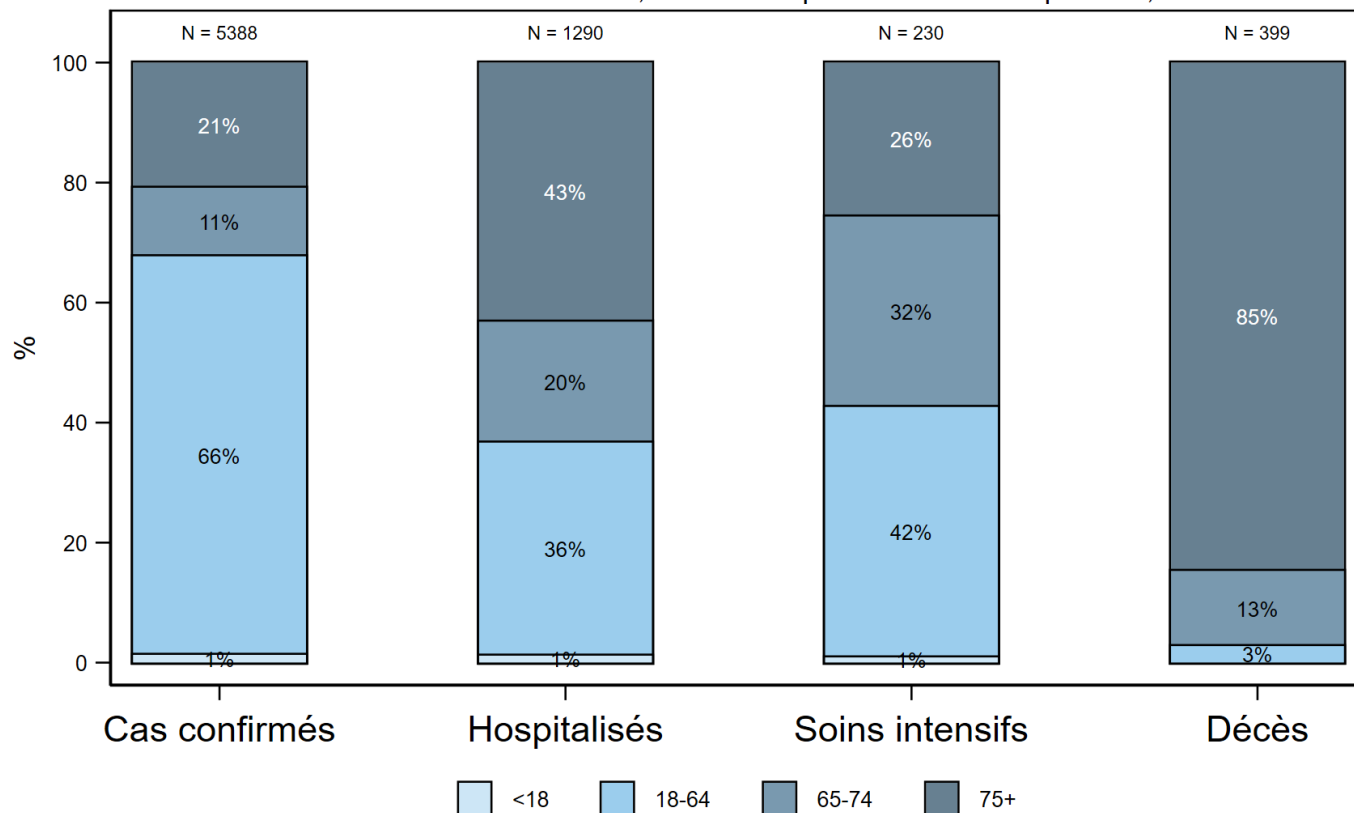
COVID-19 données épidémiologiques



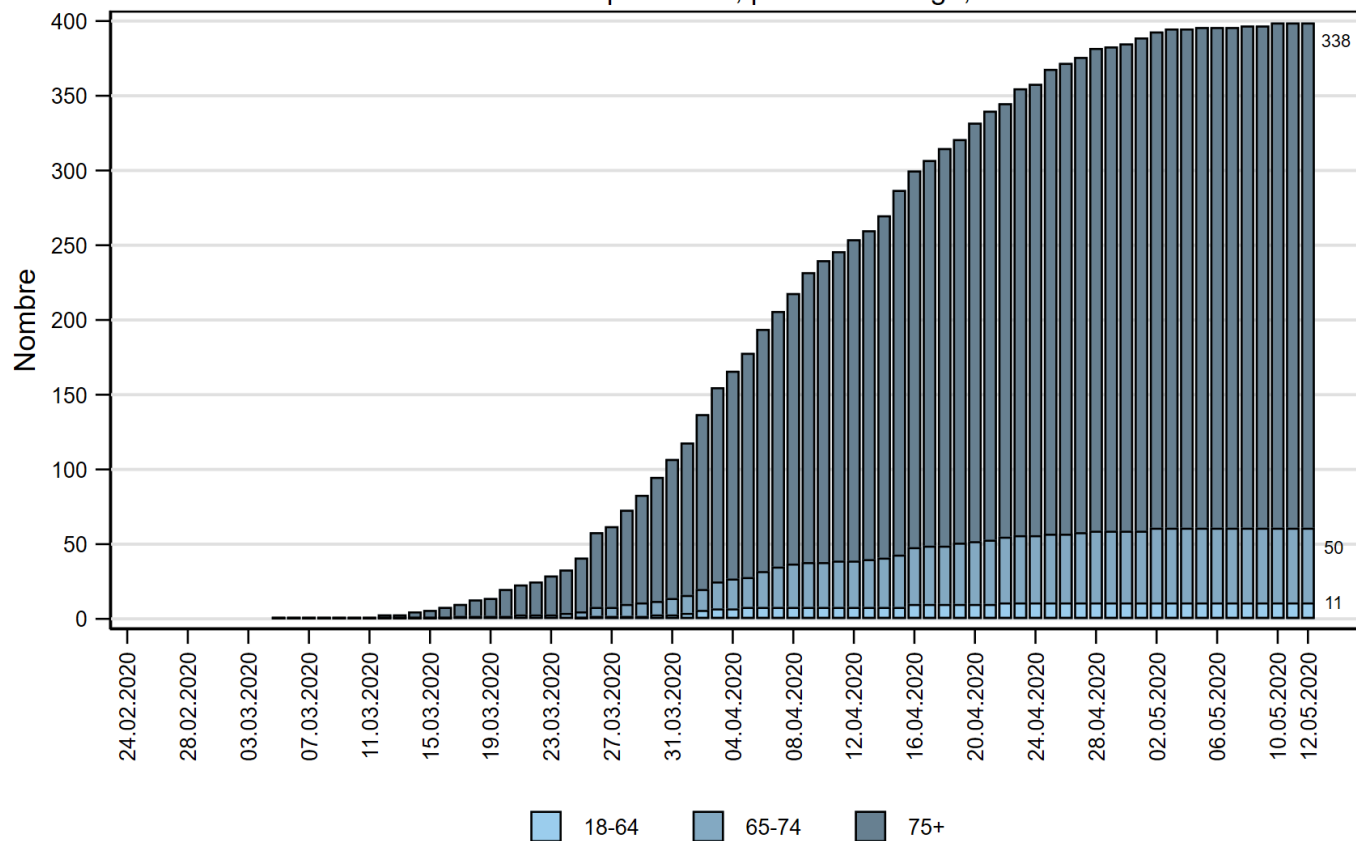
COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud



COVID-19, proportion par classe d'âge des cas confirmés en laboratoire, hospitalisés, aux soins intensifs et décédés, cumulés depuis le début de l'épidémie, Vaud



COVID-19, nombre cumulé de décès déclarés parmi les cas confirmés ou probables, par classe d'âge, Vaud



Port du masque - rappel

- Si vous ne pouvez pas garder une distance de deux mètres avec les autres personnes, par exemple dans les transports publics.
- Si vous recourez à un service dont la branche prescrit le port du masque dans son plan de protection.
- **Dans les autres cas, garder ses distances et se laver les mains restent le meilleur moyen de se protéger.**

Recommandations lors du port du masque

- Le masque ne doit jamais se retrouver autour du cou, sur le front, ou être stocké dans les poches.
- Le masque doit être remplacé s'il est humide ; s'il est abîmé ; s'il est contaminé par des liquides biologiques.
- L'efficacité du masque est diminuée en présence de barbe empêchant le moulage parfait entre le visage et le bord du masque (les fuites se font par les bords du masque).
- Avant la mise et le retrait du masque les mains doivent être désinfectées.

Comment utiliser son masque

- Pour l'utilisation adéquate du masque (vidéo explicative de l'OFSP) :
<https://youtu.be/m43iLzVGubw>



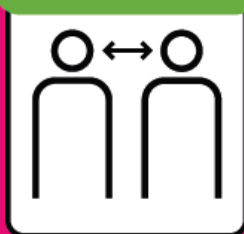
Nouveau coronavirus

Actualisé au 29.4.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Si possible, continuer de travailler à la maison.



POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement
les mains.



Éviter les poignées
de main.



Tousser et éternuer
dans un mouchoir ou
dans le creux du coude.



Restez à la maison en
cas de symptômes.



Toujours téléphoner
avant d'aller chez
le médecin ou aux
urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation



Béatrice Métraux

Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Fin engagement Protection civile vaudoise

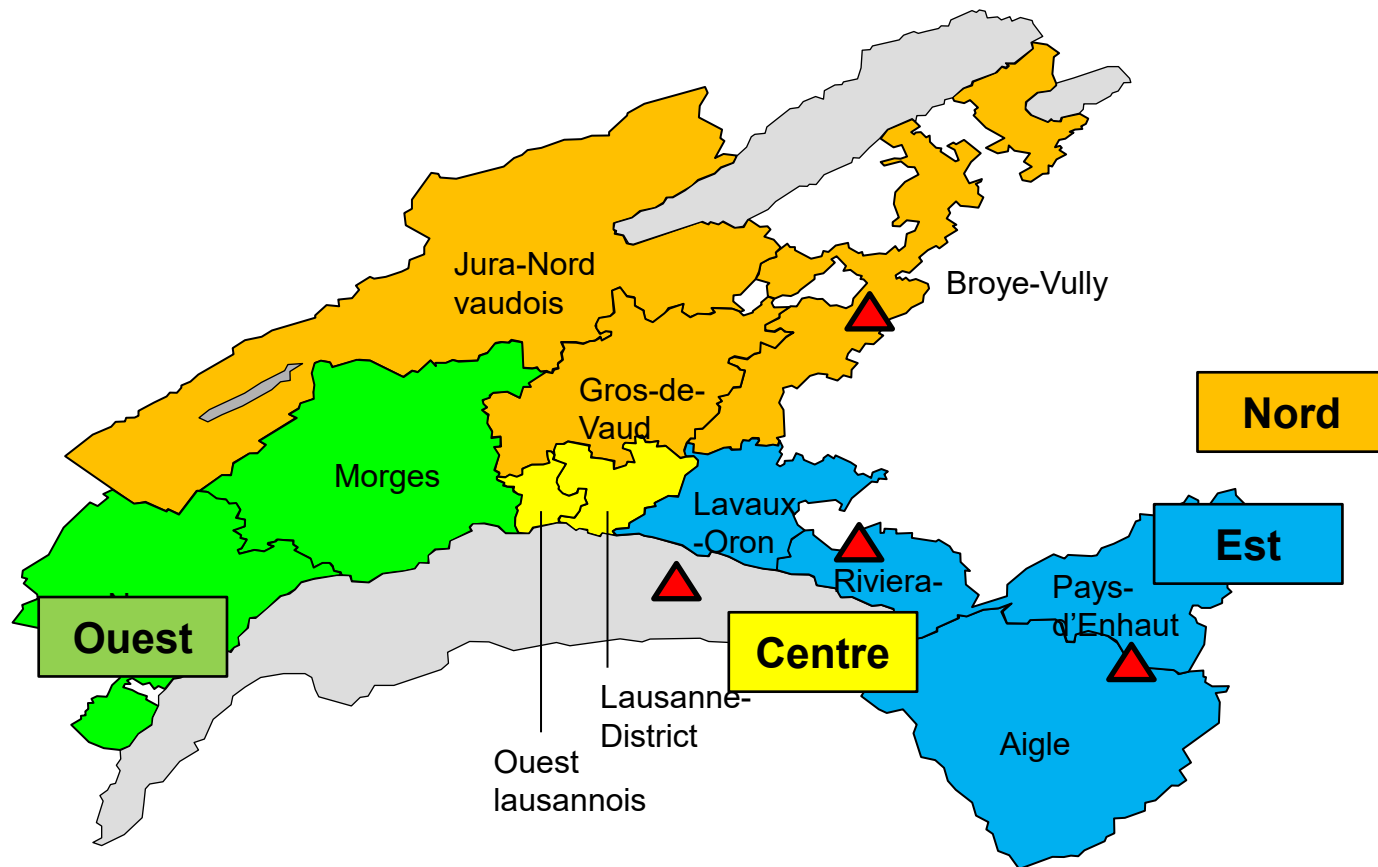
Le désengagement échelonné de la Protection civile vaudoise débute le 31 mai pour se terminer au plus tard au 30 juin 2020

Dans tous les cas et quelle que soit l'évolution de la situation, la PCi vaudoise se tient prête à remonter en puissance

Fin engagement Protection civile vaudoise

A partir de fin juin, la PCi Vaudoise retrouvera sa structure en dix organisations et un détachement cantonal.

Les quatre bataillons régionaux ad hoc qui ont servi pendant toute la durée de la crise seront dissous le 30 juin 2020.



Bilan PCi

Depuis 16 mars 2020, la Pci vaudoise a effectué quelque 55'000 jours de service en situation d'urgence

Actuellement sont engagés 540 personnes par jour, alors qu'au plus fort de la crise l'effectif dépassait les 1000 personnes/ jour

L'engagement de la Protection civile vaudoise devrait atteindre les 85'000 jours de service au 30 juin 2020

Bilan PCi

Financement

Coûts estimés à la charge du canton de Vaud de l'ordre de 1 million de francs, alors que le coût total se chiffrera à quelque 3,5 mios.

Le solde à la charge de la Confédération.

Bilan PCi

Missions

- Appui en personnel au profit du système hospitalier (contrôles d'entrée, filtrage, désinfection, etc.) ;
- Appui en personnel au profit du système de santé communautaire (soins, animation, logistique, etc. au profit des EMS, CMS, soins à domicile, etc.) ;
- Aide à la conduite au profit de l'EMCC, de la DGS, de l'EM PCi-VD et des contrôleurs de chantiers ;
- Prestations d'assistance pour l'accueil à bas seuil (sans-abri)
- Soutien aux partenaires
- Prestations de transport au profit de l'armée et des partenaires cantonaux;

Bilan PCi

Missions

- Exploitation de centres de logistiques décentralisés au profit de la DGS (distribution de matériel médical au profit du système de santé) et de l'EMCC (distributions des équipements de protection individuels pour les administrations communales et cantonales et les entreprises) ;
- Appui pour l'installation et l'exploitation de la morgue cantonale, appui en personnel pour le crématoire de Montoie et transports funéraires ;
- Appui des communes pour la désinfection des locaux scolaires.
- Diverses missions d'appui au profit du DEIS (task force chantiers) ou du GC.

Conclusion

En étroite collaboration avec tous les partenaires, la PCi vaudoise a su faire face à la pandémie de covid-19

Le degré de compétence et d'engagement de l'ensemble des astreints a été à la hauteur de l'enjeu, inédit pour notre canton et pour notre pays.

PCi vaudoise a démontré son rôle et son utilité.



Denis Froidevaux

Chef de l'Etat-major cantonal de conduite
(EMCC)

Moyens engagés

- 793 policiers vaudois 24h / 24h
- 539 personnes de la Protection civile
- 220 personnes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)
- 14 personnes de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)
- 105 personnes de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI)
- 37 soldats sanitaires

Dénonciations / Amendes d'ordre

Total depuis le début de la crise pour le canton de Vaud :

(Police cantonale vaudoise et polices communales comprises)

- 3896 amendes d'ordre
- 837 dénonciations au ministère public
- 337 infractions au règlement générale de police

Depuis le 8 mai + 150 AO / + 95 dénonciations / + 14 infractions RGP

Mobilités

Réseau routier cantonal :

- RC1 Rolle, 80% du trafic usuel
- RC 401 Vuarrens, 75% du trafic usuel
- RC 401 Onnens, 100% du trafic usuel
- RC 177, Vufflens-la-Ville, 85% du trafic usuel

Réseau autoroutier :

- A1 Crissier, 80'400 usagers soit 75% d'un lundi usuel
- A9 Belmont 56'000 usagers, soit 75% d'un lundi usuel

Transports publics :

- Offre à environ 95% de l'usuel sur l'ensemble du Canton
- Fréquentation entre 20 et 40% de l'usuel
- TL-M2 offre à 100% / 34'000 usagers soit 30% de l'usuel
- port du masque estimé à 15 % des usagers du m2

Points de situation et divers

- La reprise des cours pour les élèves de l'école obligatoire s'est déroulée dans une ambiance rassurante et sans problème majeur.
- Dans l'hôtellerie, la restauration et la majorité des commerces, les mesures prises et les plan de protection ont permis d'assurer la sécurité de la clientèle et de garantir les distances sociales et les mesures de prévention préconisées par l'OFSP.
- Quelque 7626 litres de solution hydroalcoolique, 1 mio masques et 544 supports en plexiglas ont été livrés aux partenaires sécuritaires et aux communes vaudoises y compris les établissements scolaires
- Plateforme des bénévoles toujours active > de 900 bénévoles sont disponibles pour des activités.

Nouveau coronavirus : assouplissement des mesures

À partir du 11 mai (2^e étape)

Ouvert ou autorisé



Écoles obligatoires (niveaux primaire et secondaire I)



Enseignement présentiel jusqu'à cinq personnes (secondaire II, niveau tertiaire et autres établissements de formation)



Examens dans les centres de formation



Magasins et marchés



Agences de voyage



Musées, bibliothèques et archives (sans salles de lecture)



Sport de masse sans contact corporel (en groupe de cinq personnes au maximum, sans match)



Sports de compétition et sports dans les ligues professionnelles (sans match)



Restaurants pour les groupes de 4 personnes, les parents pouvant être accompagnés de leurs enfants



Installations sportives pour les entraînements



Renforcement de la cadence horaire des transports publics

Les consignes suivantes demeurent



Garder ses distances



Observer les règles d'hygiène



Télétravail si possible

Depuis le 27 avril (1^{re} étape)

Ouvert ou autorisé

- Magasins de bricolage et de jardinage
- Salons de coiffure et de cosmétique
- Installations en libre-service
- Physiothérapie, massage
- Toutes les interventions effectuées dans tous les établissements de soins

Assouplissements prévus pour le 8 juin (3^e étape)

Ouvert ou autorisé

- Rassemblements de plus de cinq personnes
- Autres écoles et établissements de formation
- Théâtres et cinémas
- Jardins zoologiques et botaniques
- Piscines
- Offices religieux
- Remontées mécaniques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesrat
Conseil fédéral
Consiglio federale
Cussegl federal
Federal Council

Assouplissement des mesures et rappels

En limitant les contacts sociaux, chacun peut fournir une contribution essentielle pour freiner ou endiguer la propagation du coronavirus. C'est pourquoi les recommandations de l'OFSP en matière d'hygiène doivent toujours être respectées.

Tout contact avec des personnes vulnérables doit impérativement être évité. Les recommandations de l'OFSP en matière d'hygiène et d'éloignement social (garder ses distances) doivent toujours être respectées.

Assouplissement des mesures et rappels

- Les regroupements de plus de 5 personnes dans l'espace public sont interdits :
 - places publiques
 - chemins de promenade
 - parcs
 - parkings
- Les personnes formant un groupe de 5 personnes au maximum doivent garder une distance de 2 mètres
- Toutes les manifestations publiques ou privées y compris les manifestations sportives et les activités associatives sont interdites, sauf certaines exceptions prévues dans l'Ordonnance 2 Covid-19

Contrôle des mesures (Ordonnance 2 Covid-19)

- ❑ Le canton surveille le respect des mesures destinées à lutter contre le coronavirus visant la population, les organisations et les institutions.
- ❑ Les autorités cantonales compétentes (notamment l'inspectorat du travail, la police du commerce et le médecin cantonal) contrôlent si des plans de protection individuels existent, s'ils sont suffisants et s'ils sont respectés. Elles ferment les établissements ou interdisent les manifestations qui n'ont pas de plan de protection suffisant ou ne le respectent pas.
- ❑ La police et d'autres organes d'exécution habilités par le canton veillent au respect des dispositions. En cas d'infraction, ils peuvent infliger une amende d'ordre ou une dénonciation.

Contrôles et mesures sur les lieux publics ou professionnels

Rassemblements sur espace publics	Cumul jusqu'au 13.05.2020	Événements le 12.05.2020
Interventions PCV	337	9
Amendes d'ordre (plusieurs possibles par intervention)	3896	3
Dénonciations	837	3

Etablissements publics*	Cumul jusqu'au 8.05.2020	Événements durant la semaine n°19
Contrôles	69	69
Observations / Conseils	68	68
Avertissements	0	0
Dénonciations	0	0

Chantiers*	Cumul jusqu'au 8.05.2020	Événements durant la semaine n°19
Chantiers visités	69	24
Entreprises contrôlées	120	48
Rapports au service de l'emploi	23	0
Contrôle fermeture de chantier	2	0

Magasins*	Cumul jusqu'au 8.05.2020	Événements durant la semaine n°19
Contrôles	3019	641
Observations / Conseils	926	838
Avertissements	160	33
Dénonciations	24	9

Hotlines et informations sur le Covid-19

- **Site internet officiel : www.vd.ch/coronavirus**
- Appelez la hotline pour obtenir des conseils personnalisés ou un appui psychologique :

1) ORIENTATION SANTE : 0800 316 800

Tous les jours de 8h00 à 20h00

2) AUTRES QUESTIONS : 021 338 08 08 (fin hotline juridique dès le 14.05.)

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

- Pour les autres problèmes de santé, n'attendez pas qu'ils s'aggravent: contactez comme d'habitude d'abord votre médecin traitant, en son absence, la Centrale des médecins 0848 133 133

N'appellez les numéros d'urgence (112/117/118/144) qu'en cas d'urgence réelle

Adresses pour l'envoi de questions Covid-19

Questions sur la santé :

Office fédéral de la santé publique / Tél. 058 462 95 05, media@bag.admin.ch

Questions sur les établissements de restauration :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV),

Service médias / Tél. 058 463 78 98, media@blv.admin.ch

Questions sur les restrictions d'entrée en Suisse :

Information et communication SEM / Tél. 058 465 78 44 medien@sem.admin.ch

Questions sur le sport :

Office fédéral du sport (OFSP), info@baspo.admin.ch / Tél. 058 467 61 33

Questions sur les examens de maturité :

Service de la communication du DEFR, info@gs-wbf.admin.ch

